MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général

Action sociale
Finances

Délégation de l'action sociale des Vosges

Epinal, le 10 juillet 2025

Aide au permis de conduire :

pour encourager votre enfant à prendre la route…

Cette aide sera versée sous la forme d'un bon d'achat **fin novembre.**

Son montant **(maximum 80 €)** sera défini en fonction du nombre de demandes.

Cette action s'adresse aux agents dont les enfants à charge fiscalement sont inscrits au permis de conduire ou en conduite accompagnée dans une auto-école.

Fin des inscriptions : vendredi 31 octobre 2025

Documents à produire

Document d'inscription ou facture auto-école

Copie de l'avis d'imposition pour les enfants de plus de 18 ans à charge fiscalement

Délégation de l'action sociale des Vosges
Centre des Finances Publiques - 1 rue du Docteur Laflotte - 88000 Epinal
tél : 06 64 65 33 44 - *actionsociale.88@finances.gouv.fr*